

PROCÉDURE DE PRÉVENTION DES ABANDONS

AVANT LA FORMATION

Tout d'abord le chargé de clientèle s'assure du bon déroulé du diagnostic des attentes/besoins/profil du futur participant.

Le chargé de clientèle s'assure de proposer au futur participant le parcours de formation adéquat.

STRAFORMATION met tout en œuvre pour assurer le meilleur niveau de renseignement, suivi et accueil possible pour le stagiaire : envoi de tous les documents administratifs nécessaires (devis, puis convention et programme de formation, CGV, convocation) et mise à disposition d'un référent pédagogique/accompagnant avec toutes ses coordonnées.

DURANT LA FORMATION

Le formateur accueille le participant et évalue ses compétences à l'entrée en formation ou en amont à travers un entretien téléphonique et/ou physique mais aussi après avoir pris intégralement connaissance de ses besoins et attentes précises.

Le formateur délivre une formation en adéquation avec les attentes du stagiaire et adapte les modalités pédagogiques en fonction de la progression du participant. En fin de journée et/ou à l'issue de la première leçon, le formateur fait un tour de table pour recueillir les impressions du ou des stagiaires et valider le niveau d'implication des participants.

En fin de 1ère journée un débriefing téléphonique et/ou physique est réalisé entre le formateur et le responsable pédagogique

En cas d'absence non prévue et non justifiée d'un participant, STRAFORMATION applique les conduites suivantes :

Le formateur se renseigne auprès des autres personnes de la formation pour savoir si le participant a fait part de ses intentions si formation en groupe.

Le formateur informe le responsable de l'organisme de formation immédiatement afin que STRAFORMATION puisse effectuer les démarches nécessaires

STRAFORMATION contacte le participant concerné afin de connaître les causes de l'absence et lui propose des solutions alternatives.

L'organisme de formation prend note de l'absence sur les états de présence et directement dans le logiciel de gestion / tableau de bord, pour la session concernée.

L'organisme de formation informe l'entreprise de l'absence du participant.

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR39 1144 9000 0101 2597 6001 P08

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr